



## BTS MANAGEMENT OPÉRATIONNEL DE LA SÉCURITÉ

Session 2026-2028 - UFA Jean-Paul II - Denain

RNCP 41000 - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41000>  
Certificateur : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Date de publication : 01/07/2025  
Date d'échéance : 31/08/2030

### PROFIL POUR CE DIPLÔME

#### Public

Cette formation en apprentissage s'adresse aux jeunes de 16 ans à 29 ans révolus. Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus : personnes en situation de handicap ou sportifs de hauts niveau ou ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise ainsi que celles préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu en apprentissage.

#### Prérequis

Ce diplôme est accessible aux titulaires du Bac Pro Métier de la Sécurité ou de tout autre Bac.

La possession de la carte professionnelle « Surveillance Humaine et Gardiennage » n'est pas obligatoire mais son absence peut être un frein à l'employabilité.

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités : Le positionnement sur cette formation se fait via la plateforme Parcoursup ou retrait d'un dossier de candidature auprès de l'UFA ou sur le site internet. L'examen des candidatures se fera suite à des tests de positionnement et entretien de motivation. La signature d'un contrat d'apprentissage est impérative.

Début de la prochaine session : lundi 17 août 2026

Délais : article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat ».



### OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- A l'issue de la formation, le titulaire du BTS MOS sera capable de :
- Participer à l'organisation du service dans lequel il évolue
- Participer à la gestion administrative et juridique du personnel
- Créer et pérenniser la relation avec les clients, la hiérarchie et les partenaires institutionnels
- Proposer et préparer une prestation de sécurité dans le respect de la démarche qualité, de traçabilité et de la protection des données.

### PERSPECTIVES POST-FORMATION

Accès direct à l'emploi : Chef de secteur, chef de site, Chef d'équipe, Assistant d'exploitation, ...

Concours de la fonction publique : gendarmerie, police, concours SPPO, ...

Poursuite d'étude : Licence pro (ex : licence pro sécurité des biens et des personnes.), Licence management des organisations, Prépa ATS (Adaptation Technicien Supérieur, Master).

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### Moyens et Méthodes pédagogiques

- Pédagogie des scénarios avec mise en situation et missions réelles.
- Accès aux équipements indispensables à la formation ( Office 365), PC sécurité, ...

**Rythme** : 2 jours en UFA 3 jours en entreprises + semaines complètes

### Modalités d'évaluation :

- Évaluation de l'acquisition des compétences durant toute la formation grâce à un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités : 4 examens blancs, rapports, devoirs, ...
- Livret de suivi entreprise-organisme de formation.

### Validation du diplôme

- Épreuves ponctuelles en fin de formation (à partir de mai 2028). Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences en cas d'échec à l'examen.
- Diplôme du Certificat de Spécialisation Peinture – Décoration (niveau 5) de l'Éducation Nationale.
- Équivalence : Aucune équivalences vers d'autres certifications professionnelles.

### Nombre de participants :

15 apprentis maximum par promotion

### Durée de la formation

2 ans, 1390 h en centre de formation (du 17 août 2026 au 13 juillet 2028).

### Tarifs de la formation

Coût de la formation : 8 828 €

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

- Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).
- Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Selon le décret n°2025-585 du 27 juin 2025 relatif à la prise en charge des actions de formation par apprentissage et l'article R.6332-25-1, une participation obligatoire entreprise de 750€ sera demandée pour les certifications professionnelles de niveaux 6 et 7.

Article L.6211-1 du Code du Travail: « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

### Accessibilité handicap

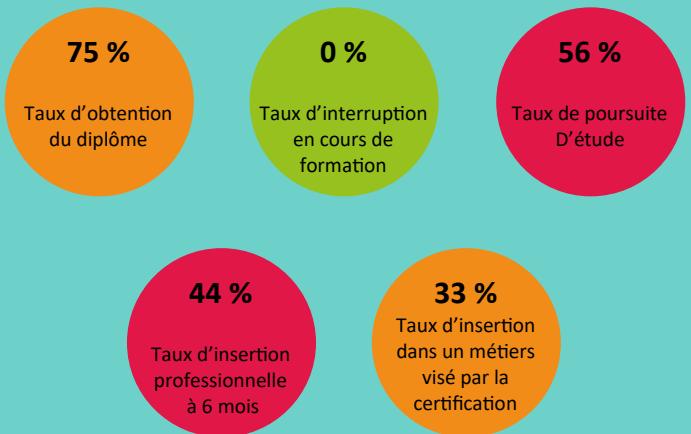
Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation.

- Locaux : accessibles aux personnes à mobilité réduite – Réglementation ERP.
- Service Handicap du CFA Jean Bosco : [handicap@cfajeanbosco.fr](mailto:handicap@cfajeanbosco.fr).

## VALEUR AJOUTÉE

- UFA et sections à tailles humaines adossée à un établissement scolaire
- Locaux de qualité (plateaux techniques, salles de cours, ...)
- Cantine, parking, foyer des apprentis
- Suivi personnalisé des apprentis
- Enseignement catholique

## TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION



## COORDONNÉES

### UFA Jean-Paul II

M Jean-François CLAUSEN  
13, rue du Couvent – 59220 DENAIN  
03.27.44.79.56 - [ufa@jp2-denain.fr](mailto:ufa@jp2-denain.fr)  
<https://jp2-denain.fr>

### Expertise mise en relation, service développement CFA du secteur

Mme Isabelle LEROUX  
06.48.79.38.40 - [isabelle.leroux@cfajeanbosco.fr](mailto:isabelle.leroux@cfajeanbosco.fr)

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande (voir coordonnées).